



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mc
b

25065183



12 MAI 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0644 783 249**

Nom

(en entier) : **CLINIQUE VETERINAIRE JANSON**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**Adresse complète du siège : **RUE JANSON 1, 4420 SAINT-NICOLAS****Objet de l'acte : DEMISSION**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 mars 2025 au siège de la société :

"1. Révocation

L'assemblée générale se réunit afin d'acter la révocation ad nutum du mandat d'administrateur de Monsieur Jean GUIOT, né à Liège le 18 avril 1952, domicilié à 4420 Saint-Nicolas, rue Paul Janson 1.

Cette démission prend effet à dater de ce jour.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

2. Pouvoirs

L'assemblée générale désigne comme mandataire spécial la SRL Financial Way, représentée par Monsieur Christophe MATHIEU, ayant son siège social à 4000 Liège, rue des Guillemins 16/34, inscrite à la BCE sous le numéro 0848.685.167, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de la présente assemblée. La SRL Financial Way ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30. "

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).